



Collectif « Eau Secours »

Pernes les fontaines le 3 Novembre 2014

Compte rendu de la réunion publique d'information Du vendredi 17 octobre 2014 À l'espace St Gilles de Pernes les fontaines

Jean Pierre Saussac remercie l'assistance de s'être déplacée et tout particulièrement les maires du Beucet, Mr François Ille et de Pernes les fontaines, Mr Pierre Gabert. Par contre l'assistance ne peut que déplorer l'absence de tout représentant du SMERRV et de délégué de la mairie de St Didier, Mr Gilles Vève, Maire s'étant excusé.

A sa décharge, il est juste de dire qu'un rendez vous avec les associations représentées par Mr Bernard François pour l'ADUEA de Pernes et des communes voisines, Jean Pierre Saussac pour la Nesque propre, Jean François Samie pour les garrigues de St Didier et Jean Jacques léger pour St Philippe à Pernes, avait eu lieu le mardi 14 octobre au siège du SMERRV en présence de Mr Jérôme Bouletin, président du SMERRV, Mr André Aiello, vice président, Mr Pierre Gabert, maire de Pernes et Mme Julia Bréchet, directrice du SMERRV.

Mme Babou Vauquois rappelle l'état de fonctionnement de la STEP de St Didier et aurait aimé obtenir des réponses aux questions suivantes :

Où en est-on de la réception des travaux ? Le SMERRV n'a toujours pas réceptionné les travaux depuis 2012.

Les quinze défauts relevés par l'expert, le Dr Dewevre, ont-ils été tous solutionnés ? Et pour quel montant ?

Une procédure est en cours au tribunal administratif de Nîmes à l'initiative du SMERRV et un expert a été désigné pour déterminer les responsabilités des différents intervenants sur la station. Cet expert devait rendre son rapport en juin, puis en octobre et maintenant nous venons d'apprendre que l'échéance était encore repoussée. Jusqu'à quand ?

Mr Gilles Vève, maire de St Didier s'était engagé à faire le point de la situation à l'automne 2014. Nous y sommes, nous aurions aimé avoir son point de vue sur cette situation d'autant plus que de nouveaux problèmes d'insuffisance des rétro lavages automatiques des membranes ,viennent d'être constatés en septembre et octobre par la société Alfa laval .

Mr Bernard François réaffirme que l'assujettissement immédiat de la redevance lors de la mise en service de la conduite principale n'est pas de l'intérêt des usagers non encore branchés. Vu le montant des sommes à déboursier, des facilités de paiement sont à prévoir, ainsi que la procédure d'avertissement du bon fonctionnement de la station pour pouvoir se raccorder. Des erreurs de facturation perdurent, puisque même non raccordés à la distribution d'eau et à

l'assainissement, des factures ont été émises par le fermier « La Lyonnaise des eaux » à l'encontre des foyers non concernés. Une régie publique de l'eau semble s'imposer.

Jean Jacques Léger réclame une période probatoire d'un an pour évaluer la STEP et se demande qui a la compétence au SMERRV pour écrire au maire de Pernes que cela n'avait aucune justification technique. Des choix impliquant des budgets importants sont urgents : réparation, agrandissement, utilisation d'une autre technologie, investissements nécessaires à la dépollution de la Nesque et son respect comme « Rivière sauvage.

Décisions ne pouvant être prises qu'à l'aide d'ingénieurs compétents et indépendants pour éclairer le SMERRV et malheureusement ressource toujours inexistante malgré les promesses du syndicat ; Comment accorder notre confiance à des choix techniques et économiques difficiles avec un passé aussi calamiteux et une absence de compétence aussi flagrante ?

Les usagers vont devoir payer une note de 750 000 e pour rattraper des fautes commises par les différents acteurs de la chaîne de décision (Préfecture, entreprises, syndicat, bureau d'étude, mairie...) ; Pourquoi ce désastre écologique et financier ne se poursuivrait il pas puisque les mêmes protagonistes ne se sont pas remis en cause ?

Mr Arnaud Alary, ingénieur hydro-écologue et créateur de l'entreprise Recycl'eau, explique le fonctionnement d'une station d'épuration à membranes comme celle de St Didier : les performances risquent de se dégrader inéluctablement dans le temps avec les problèmes de rétro lavages automatiques insuffisant des membranes constatés par l'entreprise Alfa Laval en septembre et octobre 2014. La technologie n'est pas adaptée à la situation de la commune ; l'espoir de rentabiliser et d'un bon fonctionnement est illusoire.

Dans ces conditions, la STEP ne marchera jamais.

Jean Pierre Saussac constate que l'absence de bassin tampon d'orage (40 M3 pour l'existant alors que son volume devrait être au minimum 20 fois supérieur) engendre des rejets d'eaux usées non traitées néfastes pour la Nesque et son environnement, dont huit by pass depuis Janvier 2014. Il demande une nouvelle dépollution de son lit et la poursuite des analyses de la qualité de l'eau. Il rappelle que payer pour préserver ce patrimoine vital, est nécessaire et accepté par les usagers, mais que payer pour polluer n'est pas acceptable et doit être rejeté.

En conséquence, le conseil syndical du SMERRV a décidé de proroger jusqu'en Avril 2015, l'exonération de la redevance traitement des eaux usées pour les usagers non raccordés à l'assainissement de St Didier.

Pour ne pas aggraver la situation et vu l'état délétère de la Nesque, le Collectif « Eau secours » recommande impérativement aux usagers non raccordés de ne pas se raccorder jusqu'à nouvel ordre, conformément à la décision du Conseil municipal de Pernes du 14 Avril 2014.

Une troisième réunion d'information est programmée début de mois de Mars 2015.

Le collectif « Eau Secours »

- Les usagers de St Philippe à Pernes les fontaines
- Les usagers des Garrigues de St Didier
- L'association ADUEA de Pernes et des communes proches
- L'association « La Nesque propre

183 route de Saint Philippe 84210- Pernes les fontaines
Tel.04 90 66 00 84 email : jpsaussac@gmail.com